

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,
Rue de Lorraine, 13,
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 1 exemplaire sont
annoncés dans le journal.

INSERTIONS :

Annonces. 25 Cent. la ligne
Réclames. 50.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 40
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.

Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

ABONNEMENTS :

Un An 12 Francs
Six Mois 6 id.
Trois Mois 3 id.

Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Monaco, le 10 Octobre 1876.

Pèlerinage national de Monaco à N.-D. de Laghet.

Il y a des pèlerinages entrepris en vue de satisfaire des dévotions particulières ou de solliciter des grâces individuelles; il y en a d'autres auxquels toute une population prend part sous le coup d'un péril public ou d'un événement heureux; ces derniers pèlerinages dont l'univers catholique nous offre à cette époque tant d'exemples mémorables, s'appellent des pèlerinages nationaux. Ils naissent de cette pensée de foi si énergiquement exprimée par un marseillais à Paray le Monial: « nous irons tant, tant, tant qu'il faudra bien à la fin que le bon Dieu capitule. »

Monaco vient d'avoir son pèlerinage national à N.-D., de Laghet et pour le concours immense des monégasques, pour l'ordre parfait des cérémonies, pour l'attitude pieuse et le profond recueillement de tous, il a été à la hauteur des plus belles manifestations catholiques.

En apprenant l'amélioration sensible qui s'était déclarée dans l'état de santé de son bien-aimé Souverain, les habitants de la Principauté conçurent spontanément le projet de se rendre solennellement au sanctuaire vénéré pour y témoigner à Dieu leur reconnaissance et lui demander, par l'intercession de la Sainte Vierge, le complet rétablissement de leur Prince Charles III.

Une neuvaine de prières religieusement suivie par de nombreux fidèles précéda le jour du pèlerinage que vint favoriser une température à souhait, et dimanche, avant le lever de l'aurore, les routes et les sentiers qui courent sur le flanc de la montagne étaient couverts de groupes de pèlerins se dirigeant, qui à pied, qui en voiture, vers le couvent de N.-D. de Laghet. On peut évaluer à près de 2,000 le nombre des pèlerins; pas une famille qui ne se soit faite représenter; un grand nombre d'entre elles s'y trouvaient réunies au complet. La plupart des autorités en faisaient partie, mais à titre purement privé; c'était le pèlerinage de la fidélité et du dévouement.

Voici le programme de la journée: à 7 heures, départ de la procession du rond-point de la route de Laghet; aussitôt après l'arrivée, messes basses et communion des fidèles. A 10 heures, grand' messe solennelle avec instruction. A 2 heures, cantiques, instruction et bénédiction du Saint-Sacrement. Ensuite retour en procession jusqu'à l'église de la Turbie et clôture générale.

Le rendez-vous général avait été donné au rond-point qui se trouve à un kilomètre du monastère. A 7 heures, les pèlerins se mirent en rangs et descendirent au chant des litanies de la Sainte-Vierge les dernières pentes qui conduisent à l'église. Pendant ce temps, les cloches du sanctuaire faisaient entendre de joyeuses sonneries.

La procession s'avancait dans l'ordre suivant:

La croix, les orphelines avec leur bannière, les élèves des écoles communales, le collège de la Visitation, la congrégation des enfants de Marie, avec son beau costume blanc et bleu, les pénitents et les pénitentes conduits par leurs prieurs portant les enseignes de la Confrérie; un nombreux clergé.

À la suite du clergé, les membres de la société de Saint-Vincent-de-Paul, puis les fidèles de tout âge et de tout rang.

La cérémonie était présidée par M^{sr} Theuret, premier aumônier de S. A. S., assisté de M^{sr} Viale, secrétaire de M^{sr} l'évêque, de Ventimiglia et député par S. G. pour la représenter au pèlerinage, et de M. le chanoine Ramin, archiprêtre de Monaco.

Ce long cortège, se déroulant dans les sinuosités de la vallée, produisait, à cette heure du jour, le plus gracieux effet et commandait la piété.

À l'arrivée, une députation composée de deux membres distingués du chapitre de Nice accueillait les pèlerins à l'entrée du cloître, et M. le chanoine Brès s'adressant à M^{sr} Theuret, lui souhaita la bienvenue et ajouta, dans les termes les plus touchants, qu'il venait au nom de M^{sr} Sola et du Chapitre de Nice s'associer aux vœux et aux prières du peuple de Monaco pour son bienfaisant et religieux Souverain. M^{sr} Theuret a répondu en remerciant le haut clergé de Nice de la part sympathique et active qu'il voulait bien prendre à la pieuse pensée qui amenait au sanctuaire de Laghet les sujets de S. A. S.

Puis la procession a défilé, selon la coutume, autour du cloître et pénétré dans l'église, trop étroite pour la recevoir; aussitôt la messe de communion a été dite par M. le chanoine archiprêtre de Monaco pendant que l'orgue, tenu par M. l'abbé Borghini, du clergé monégasque, faisait entendre ses plus graves accents. Plus de 500 pèlerins de l'un et de l'autre sexe, s'approchèrent de la sainte table, avec les marques de la plus édifiante piété; on sentait qu'ils communiaient pour une grande et sainte cause!

À 10 heures, les pèlerins se rendaient de nouveau à l'église pour la grand' messe célébrée par M^{sr} Theuret, assisté d'un nombreux clergé, avec toute la pompe désirable.

Les chants furent exécutés à l'orgue, avec beaucoup de sentiment musical par plusieurs jeunes monégasques faisant partie du pèlerinage.

Après l'évangile, le R. P. Pasquali, de la Congrégation des Pères de la Mère de Dieu, le prédicateur aimé de la mission préparatoire au pèlerinage, monta en chaire, et prononça, dans sa belle langue itaïenne, un élégant discours qui impressionna vivement l'auditoire et il le termina par une émouvante application de la bénédiction papale au Prince, à la famille Souveraine, aux autorités, au clergé, aux congrégations religieuses et à tout le peuple monégasque.

Au sortir de la messe, les pèlerins se répandirent par groupes de familles et d'amis, sur tous les points un peu ombragés du vallon, pour prendre du repos et réparer leurs forces avec les provisions qu'ils avaient eu soin d'apporter. Ceux qui n'avaient pas

pris ces précautions trouvèrent dans les deux restaurants voisins de quoi satisfaire leur appétit; d'ailleurs le réfectoire, la cuisine et diverses salles du couvent avaient été gracieusement mis à la disposition du clergé et des diverses corporations.

Les exercices religieux furent repris à deux heures. Réunis pour la dernière fois aux pieds de N.-D. de Laghet, les pèlerins chantèrent d'abord tous ensemble, l'*Ave maris stella*. Puis M^{sr} Theuret, debout sur les marches de l'autel, adressa à la foule attentive, une pieuse et patriotique improvisation, dans laquelle il donna un libre cours à l'émotion de son cœur en développant ces deux pensées: le pèlerinage du 8 octobre est un acte de foi et un acte d'amour du peuple monégasque. Un acte de foi, car en prenant part à ces grandes manifestations, les fidèles de Monaco affirment publiquement et solennellement leur *Crédo* en face des doctrines anti-chrétiennes et anti-sociales de notre siècle, qu'on pourrait appeler le siècle des négations religieuses. Nous avons remarqué dans cette partie de son discours, cette belle apostrophe: « O cité de Monaco, je te salue avec joie et je t'aime deux fois; tu n'es pas seulement la perle de la Méditerranée, tu es la noble fille de sainte Dévote, ta patronne; tu ne brilles pas seulement par tes villas ensoleillées, tu t'épanouis aujourd'hui en une floraison de piété et de religion; toi, la plus petite des villes, tu fais un pèlerinage digne d'une nation, et tu es grande par ta foi en Dieu et par ton amour par tes Princes. »

Mais le pèlerinage de N.-D. de Laghet est surtout un acte d'amour envers le représentant d'une dynastie dont la destinée est unie depuis neuf siècles à celle du peuple monégasque. « Neuf siècles! quel bail! s'écrie le Prélat, et Monaco s'en trouve bien, au milieu des changements et des infidélités de notre temps, il est heureux, et il est prêt à renouveler ce bail pour neuf siècles encore; cela prouve l'union intime et l'accord parfait entre le Souverain et les sujets! » Aussi, la population s'est émue en apprenant la maladie de son Prince, et puisque la Providence a paru, depuis quelque temps, se départir de ses rigueurs, un sentiment de gratitude l'a amenée au pied des autels de Notre Dame dont la protection et les faveurs sont acquises à une famille qui a tout fait pour les mériter.

C'est elle qui au X^e siècle chassa de nos plages, aujourd'hui si belles et si recherchées, les cruels musulmans, ennemis du nom chrétien; au XVI^e siècle, c'est un Grimaldi qui portait l'étendard des nations catholiques à la bataille de Lepante!

Ce dévouement aux intérêts religieux forme dans cette illustre famille une tradition ininterrompue; c'est lui qui inspira à Charles III la pensée d'offrir à Pie IX persécuté son palais de Monaco, et de mettre sa personne et ses Etats à la disposition de l'immortel chef de l'Eglise catholique, du pontife de l'Immaculée-Conception! C'est lui qui élève en ce moment le monument grandiose de marbre et de porphyre, qui, sous le vocable de l'Immaculée Conception, portera aux siècles futurs le magnifique témoignage de la foi du Prince et de la piété de son peuple.

Monseigneur a terminé par une touchante invocation à N.-D. de Laghet à laquelle il a présenté, avec une voix brisée par l'émotion, les vœux et les prières de toute cette population dévouée et suppliante dont il était en ce moment l'interprète.

La bénédiction du Saint-Sacrement suivit le sermon, et la procession, dans le même ordre que le matin, se mit en marche pour la Turbie où la réception fut admirable. Les pèlerins y entrèrent au bruit du joyeux carillon des cloches et des détonations de pièces à feu ; les habitants s'étaient portés en foule dans les rues que devait suivre la procession, et sur son passage tous se découvraient respectueusement. Dans l'église, ornée et illuminée comme aux jours les plus solennels, M. le chanoine-curé donna l'eau bénite au clergé et adressa aux pèlerins quelques paroles pleines de cœur et empreintes des plus nobles sentiments pour le Souverain et pour le peuple monégasque. Puis les pèlerins, unissant leur voix à celle des fidèles de la Turbie, chantèrent avec effusion et enthousiasme les hymnes qui précédèrent la bénédiction du Saint-Sacrement. A 7 heures et demie, tous les pèlerins étaient rendus à Monaco. Ainsi se termina cette belle journée qui comptera certainement dans les fastes religieux de la Principauté.

Les témoins de ce pèlerinage osent le comparer, moins le nombre, aux manifestations de Lourdes et de Paray-le-Monial. L'ordre et le recueillement étaient les mêmes ; les étrangers accourus à Laghet ont été étonnés d'une attitude si digne et si religieuse ; les habitants de Monaco peuvent être fiers de l'exemple d'édification qu'ils ont donné, et un juste tribut d'éloges doit être offert à tous en général et en particulier aux personnes qui ont concouru à l'organisation du pèlerinage.

Deo juvante, c'est la devise de Monaco ; que Dieu lui soit en aide et lui conserve pour de longs jours le Prince Charles III, son bien-aimé Souverain.

On nous communique le texte de la bénédiction du Saint-Père, transmise à M^{re} Theuret, premier aumônier du Prince par S. Em. le cardinal Antonelli, à l'occasion du pèlerinage national de Monaco.

« Sa Sainteté a appris avec satisfaction que les fidèles de la Principauté se rendaient en pèlerinage au Sanctuaire de Laghet et Elle leur accorde, de tout cœur, la bénédiction demandée. »

NOUVELLES LOCALES.

Le 15 de ce mois, M. Accursi, directeur des théâtres et des concerts de Vichy, doit prendre la direction de l'orchestre de Monte Carlo.

L'administration de la Société des Bains de mer ne pouvait faire un choix plus heureux. M. Accursi est en possession d'une renommée que lui ont valu sa grande valeur comme artiste et l'habileté de sa direction. Depuis dix ans, il est à la tête du théâtre et des concerts de Vichy, et les habitués de cette station balnéaire sont unanimes à reconnaître les rares qualités qu'il a déployées dans cet emploi difficile et fatigant.

M. Accursi n'est pas seulement un directeur hors ligne, ancien premier prix de violon du Conservatoire de Paris, il tient l'archet non moins bien que le bâton de chef d'orchestre. Il a dû, à son talent, comme exécutant et compositeur, d'être, pendant plusieurs années, sous-chef d'orchestre du théâtre italien de Paris. On dit d'ailleurs que c'est un homme parfait de sa personne, aimable dans ses relations, très courtois avec ses artistes et sachant se concilier le respect et la sympathie de tous.

Nous félicitons l'orchestre de Monte Carlo de cette brillante acquisition.

Les conduites de distribution du gaz dans les rues de la Condamine sont achevées. On élève les poteaux en fonte bronzée qui doivent supporter les lanternes. L'éclairage sera inauguré le 4 novembre, jour de la fête de notre Auguste Souverain.

Le service d'hiver sur toutes les lignes de la compagnie Paris-Lyon-Méditerranée commencera le 16 octobre.

Le fait caractéristique de ce nouveau service c'est que pour la première fois, les voitures de toutes classes seront chauffées pendant l'hiver.

CHRONIQUE DU LITTORAL.

Aix. — La ville d'Aix, en Provence, se prépare, à fêter, en 1877, le deux-millième anniversaire de sa fondation.

Aix fut en effet fondée l'an 123 avant Jésus-Christ par le consul romain Sextius, qui lui donna le nom d'Aquæ Sextiæ, les Eaux de Sextius, à cause de ses eaux minérales.

Une statue de Marius, vainqueur des Cimbres-Teutons, serait inaugurée à ce moment.

Marius défait les Teutons dans la plaine de Pourrières à huit kilomètres d'Aix, l'an 102 avant Jésus-Christ.

Grasse. — Le Comité d'organisation de l'exposition de Grasse a l'honneur d'informer MM. les exposants qu'ils ont droit, pour le transport par chemin de fer des produits, tels qu'animaux, instruments, marchandises et objets divers, à la réduction de la moitié des prix portés aux tarifs généraux.

L'intégralité du droit est payé au moment du départ. Mais les objets exposés sont ramenés gratuitement chez le propriétaire.

Pour profiter de cette faveur, les exposants devront représenter : 1° le récépissé constatant qu'ils ont payé, à l'aller, le tarif plein ; 2° le bulletin d'admission au concours des produits à réexpédier.

Toutefois cette gratuité ne s'étend pas aux frais d'enregistrement, de timbre, de chargement et de déchargement et le transport se fait sans responsabilité de la Compagnie. Elle ne s'applique pas non plus aux animaux et aux objets de dimensions exceptionnelles.

Nice. — Le décret relatif à l'établissement des tramways de Nice, approuvé en séance de vacation par le Conseil d'Etat, a été soumis à la signature du président de la République.

— Nous apprenons, dit le *Phare*, le prochain mariage de la fille aînée de M. Médecin, ancien maire de Menton, et ex-député des Alpes-Maritimes, avec le fils d'un riche négociant de Marseille.

Mgr Sola, évêque de Nice, se rendra à Menton pour bénir les nouveaux époux.

— Mercredi dernier, M^{re} Gandolfi, évêque de Civita-vecchia, est arrivé à Nice où il compte y passer quelques jours.

Cannes. — Notre administration municipale fait travailler activement au dallage des principales voies de notre ville. La rue Gare des Voyageurs est presque entièrement terminée et il ne se passera pas un mois sans que la rue des Marchés le soit aussi.

Ce sont là d'excellentes améliorations dont les étrangers en général et les Cannois en particulier seront reconnaissants à notre municipalité.

Sanremo. — On annonce l'arrivée du duc d'Aoste à Sanremo pour le 15 octobre. Parmi les étrangers de marque qui séjourneront à Sanremo, cet hiver, nous pouvons citer, dès à présent, le cardinal Antonelli, qui habitera la villa Margotti, le richissime comte Sala, le duc Melzi qui, avec sa suite, occupera un hôtel tout entier, et peut-être la reine de Suède dont le séjour à Nice n'est pas encore tout à fait décidé.

LETTRES PARISIENNES.

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*.)

« Voyageurs pour Chantilly : en wagon ! » tel est le cri à l'ordre du jour sur les murailles des gares et dans le high-life parisien. Grâce au ciel qui s'est remis au bleu et au soleil qui rayonne plus doré que jamais, l'hippodrome de la ville des Condé excite une attraction extraordinaire et il semble presque qu'on soit revenu au temps où le fin du fin de l'élégance était de louer, à Chantilly, une maison pour la durée des courses, d'y envoyer des gens de bouche et d'office, son argenterie, des meubles à la mode, des bibelots de toute sorte, et d'y improviser ainsi, en quelques heures, tout le luxe de Paris.

Dimanche, en dépit de la saison des chasses qui éloigne, en ce moment, tant d'individualités, le monde du beau vivre et de l'élégance était brillamment représenté sur la pelouse de Chantilly. On sentait que le Paris mondain, sans se reconstituer au complet, représentait cependant aimable tournure.

Déjà, ces jours-ci, les jolies toilettes abondaient au

Bois dans les allées autour du lac et particulièrement dans l'allée des Acacias, l'allée à la mode pour les promenades à pied du beau monde. Toutefois, aucune initiative marquante de la part de la mode n'est à noter. Hormis les gilets que les femmes portent fort longs un peu à la façon de ceux des costumes de chasse féminin sous Louis XV, avec des corsages pardessus qui rappellent la même époque, on est encore aux répétitions générales en matière de robes pour la saison nouvelle. La première représentation sérieuse ne viendra guère que dans quelques semaines, avec les gelées avant-coureurs de l'hiver.

Le duc d'Aumale fait, en ce moment, reconstruire le château de Chantilly dans des proportions tout à fait seigneuriales. Déjà, le gros œuvre des bâtiments s'achève et on peut juger de la splendeur que prendra le palais. On n'estime pas à moins de trois millions les sommes qui seront dépensées à l'édification de ce château, digne enfin de l'admirable domaine qui l'entoure. Le duc d'Aumale n'ayant pas d'enfants, Chantilly semble destiné plus tard à revenir à son filleul, le prince Henri d'Orléans, second fils de M. le duc de Chartres.

Le fils aîné du duc, âgé aujourd'hui de dix ans, est frappé, depuis sa première enfance, d'une paralysie des sens contre laquelle tous les efforts, bien que raffermissant l'organisme général de l'enfant, ont malheureusement échoué jusqu'ici.

Vendredi, on a enterré, à l'église de la Trinité, une des personnalités les plus retentissantes du monde parisien pendant près de quarante années, par son élégance et ses prodigalités, et il faut ajouter, par son extrême bonté et sa charité inépuisable, la marquise Louise du Hallay-Coëtquen. La marquise avait soixante-et-un ans. Sœur du feu prince Alphonse de Chimay, comte de Caraman, elle avait épousé, à vingt ans, le marquis du Hallay, resté célèbre pour son expérience consommée en matière de duel, qui le fit longtemps l'expert juré de toutes les affaires d'honneur susceptibles de litige.

La marquise laisse trois filles : la baronne de Colobria, la vicomtesse Amelot de Chaillon et la comtesse de Bresson. Sa mort met en deuil les princes et princesses Joseph, Eugène et Alphonse de Chimay, la princesse Bibesco, la comtesse Eugène de Mercy-Argenteau, la princesse Marcel-Czartoryska, etc. etc.

A côté de ce deuil, un grand mariage fait diversion dans les préoccupations mondaines de Paris, celui de M^{lle} Weisweller, fille du baron Weisweller, avec M. Porgès, des millions s'unissant à des millions.

La colonie Espagnole de Paris s'occupe beaucoup du trousseau de la fiancée : le baron Weisweller, devant son titre à l'Espagne où il a longtemps représenté, à Madrid, la maison Rothschild. Il y a des merveilles, dans ce trousseau, entre autres châles un cachemire de Perse brodé en or et orné de turquoises, des dentelles sans pareilles et des bijoux à faire paraître pauvres les mines de Golconde. On y remarque une rare collection de mouchoirs, si tant est qu'on puisse appeler ainsi ces tissus échappés aux mains des fées et où l'accessoire, broderies et dentelles, dévore si bien le fond que le mouchoir proprement dit ne saurait suffire à saisir le bout du nez le plus mignon. Plusieurs de ces mouchoirs ne sont pas estimés à moins de mille francs pièce.

La princesse Troubetzkoï vient de se réinstaller dans son hôtel de la rue de Courcelles après avoir fait un assez long séjour en Russie. A Petersbourg elle s'est mise à la tête des comités de secours aux blessés Slaves et par ses efforts personnels en quêteant elle-même à la Bourse, aux Halles, elle a ramassé des sommes énormes.

La princesse Lise Troubetzkoï ne rouvrira son salon qu'à la veille de la rentrée des chambres. Jusque là il n'est entrebaillé qu'à l'intimité d'autant mieux que la princesse est vivement préoccupée, en ce moment, de l'état de son mari menacé de perdre la vue.

Le Paris des théâtres n'a pas eu grand chose à se mettre sous les yeux, cette semaine : la reprise de la *Belle Helène*, aux Variétés, avec M^{re} Judic remplaçant M^{lle} Schneider sans parvenir à la faire oublier ; un gros drame d'aventure, *Coq Hardy* à la Porte-Saint-Martin bourré d'invéraisemblances et de phrases impossibles, à tel point qu'on pourrait le rebaptiser *Coq à l'âne* et c'est tout. En revanche, il a en pâture sous les dents un piquant procès que les amis des parties ont toutes les peines du monde à arranger. Il s'agit d'une actrice très longue, très maigre d'un théâtre de genre que l'auteur d'une œuvre nouvelle refuse, par papier timbré, pour un rôle où le costume léger et conçu pour plaire est de rigueur. L'auteur prétend qu'avec M^{lle} X... il n'y a pas d'illusions possibles. *Inde ira !*

Etrange procès, s'il a lieu, que celui d'un engagement rompu parce qu'un auteur refuse l'interprète qu'on lui offre pour cause de maigreur. C'est Piron, je crois, qui dit de Voltaire.

Sur Pauteur dont l'épiderme
Est collé tout près des os,
L' mort tarde à frapper ferme...
De peur d'ébrécher sa faux.

Quels méchants vers, n'est-ce pas, et quels vers né-chants !

BACHAUMONT.

BIBLIOGRAPHIE. (*)

L'Assistance médicale chez les Romains.

(Suite et fin).

§ IV.

Des médecins de la maison de l'empereur.

La maison de l'empereur était considérable; elle comprenait tous les administrateurs, employés, domestiques attachés aux palais et aux domaines ruraux, qui composaient ce qu'on appelle aujourd'hui la liste civile et le domaine de la couronne. Ce personnel d'affranchis et d'esclaves était tellement nombreux, que les médecins chargés de lui donner des soins y formaient une administration spéciale, hiérarchiquement organisée. Le fait n'est pas douteux en présence des inscriptions funéraires qui ont été mises à jour par les fouilles pratiquées récemment.

Ces inscriptions nous apprennent aussi que parmi ces médecins il y avait des spécialistes: chirurgiens, oculistes, accoucheurs, etc.

Au-dessous des médecins, mais attachés à leur service, on trouve des infirmiers, chargés de pourvoir au traitement et au régime des malades, reçus et soignés dans un local spécial du palais ou des villas, appelé infirmerie, (*coletudinaria*).

En dehors du palais, la maison de l'empereur entretenait en ville de nombreuses bibliothèques; Publius Victor en compte jusqu'à 29, à Rome seulement, où travaillait tout un monde de copistes et d'employés. A ces établissements étaient encore attachés des médecins, ainsi que cela résulte d'inscriptions citées par l'auteur.

§ V.

Des médecins de familles d'esclaves.

Les riches romains dont la fortune consistait en partie dans le nombre des esclaves, avaient organisé dans leur maison et leurs domaines des secours médicaux à l'instar de la maison impériale. Dans toutes leurs exploitations il y avait une infirmerie pour les malades et des médecins pour les soigner. Mais ces soins n'étaient donnés ni par bienveillance ni par humanité; l'intérêt seul les imposait. « En effet, l'esclave représente une valeur, comme le bœuf et les autres animaux domestiques. Il a été acheté pour le travail, et l'intérêt évident du propriétaire est de conserver ses gens... Lorsque l'esclave était usé, estropié, hors de service, par vieillesse, maladie ou accident, qu'on le vende, dit le vieux Caton, avec les bœufs qui vieillissent, les bestiaux languissants, les brebis faibles, la laine, les peaux, les charrettes usées, les vieilles ferrailles et tout ce qui est superflu. Lorsqu'on ne peut pas le vendre, on l'abandonne, et c'est ce qui avait lieu dans les cas où il ne restait pas d'espoir de guérison. »

Les médecins attachés aux maisons d'esclaves, la plupart du temps esclaves eux-mêmes, devenaient quelquefois des personnages importants. Ils amassaient de gros pécules qui leur permettaient d'acheter leur affranchissement; et une fois affranchis, les fonctions publiques considérables et lucratives leur étaient accessibles.

§ VI.

Des médecins dans les associations d'artisans.

Le droit d'association à Rome était universellement mis en pratique. Le but de ces associations était d'établir entre les membres une mutualité de secours, que n'auraient pu se procurer isolément l'artisan, l'ouvrier et le prolétaire. Mais peu à peu la politique s'étant glissée dans ces associations, elles devinrent un danger pour l'Etat, et, sur la fin de la république, plusieurs lois furent successivement portées contre elles; en 690 la loi Julia les interdit d'une façon absolue. Elles disparurent de la place publique pour devenir sociétés secrètes. Alors elles furent un véritable fléau pour l'Etat. Pour conjurer le péril, les politiques d'alors imaginèrent, l'impossibilité de les anéantir étant reconnue, de les mettre dans la main de l'administration, en les soumettant à des autorisations et à des surveillances acceptées, qui leur enlevèrent toute autonomie, et préparèrent leur absorption par le gouvernement.

Il est difficile d'établir des distinctions précises entre ces diverses associations, cependant les textes autorisent les divisions suivantes: confréries ou congrégations religieuses; réunions ayant quelque analogie avec nos cercles, nos salons de conversation et de conférences, ou nos sociétés littéraires et autres; les collèges ou associations d'artisans et d'ouvriers, indépendamment des corporations d'hommes de métier.

Ces dernières associations étaient essentiellement des sociétés de secours mutuels. Elles avaient pour objet principal d'assurer une sépulture honorable aux associés et de leur éviter la redoutable inhumation dans les *Puticuli*, fosse commune des romains misérables ou abandonnés. Elles avaient le droit de recevoir des dons et des legs dont le produit, ainsi que celui de la cotisation des sociétaires, était employé à secourir les membres dans le besoin, à les aider à

soutenir les procès injustes qui leur étaient faits. Ces collèges avaient des patrons qui protégeaient les membres contre les vexations des puissants, mais qui ramenaient à l'ordre et punissaient même les paresseux et les vicieux.

Y avait-il des médecins attachés à ces associations? Les auteurs n'en disent rien, mais les inscriptions épigraphiques ne laissent aucun doute à cet égard. Il en résulte que l'assistance médicale était en activité dans ces collèges, et qu'elle en était un des objets principaux, la santé étant le bien le plus précieux de l'homme obligé de travailler pour vivre.

§ VII.

Des secours médicaux chez les indigents.

Jusqu'à présent, l'auteur dont nous analysons l'ouvrage, nous est apparu comme un médecin érudit, aimant passionnément sa profession, et cherchant avec un soin minutieux ses éléments de vie et d'influence dans la société ancienne. Dans ce septième et dernier chapitre, il arrive jusqu'aux temps nouveaux caractérisés par la diffusion de l'idée chrétienne, et la transformation morale qu'elle opère dans le monde. Ce n'est plus seulement le spécialiste savant qui parle, c'est le philosophe chrétien qui salue avec amour la consolante apparition de la vertu chrétienne par excellence, la charité, et qui peint, avec une émotion communicative, le contraste entre le dévouement qu'elle inspire, et l'égoïsme dur et impitoyable des mœurs païennes.

Les indigents, les mendiants, les esclaves abandonnés, les malades incurables étaient très nombreux à Rome; la mendicité, surtout, y était considérée comme une sorte de profession, et même comme une exploitation.

Que devenaient dans leurs maladies ces déshérités et ces malheureux? Les familles d'esclaves avaient des infirmeries, comme nous l'avons dit plus haut, mais il n'y avait pas d'infirmeries publiques; ces refuges que la charité chrétienne a multipliés partout sous le nom d'hospices étaient inconnus. Les temples d'Esculape, où le désespoir les conduisait quelquefois, ne leur offrait aucune assistance matérielle; ils demandaient au dieu le remède à leurs maux, et celui-ci, par l'organe du prêtre, répondait par une formule d'ordonnance pharmaceutique, que souvent le malheureux n'avait pas même le moyen d'exécuter.

Mais les indigents, lorsqu'ils sont nombreux, deviennent une population exigeante, dangereuse pour la paix publique, et redoutable pour la sécurité des gens aisés; les municipes avaient intérêt à ne pas pousser au désespoir cette classe de malheureux; c'est vraisemblablement là l'origine de l'institution de médecins salariés pour un service public, que nous voyons fonctionner dans quelques villes. Mais c'était l'exception, et les rares exemples qui nous en restent indiquent que cette charge était plutôt une distinction honorifique pour les médecins, qu'une assistance efficace pour les malades pauvres.

Sans vouloir méconnaître les sentiments naturels à l'homme, on peut affirmer cependant que la véritable médecine gratuite, c'est-à-dire celle qui a pour base et pour mobile la charité, ou au moins le sentiment vif de l'amour de ses semblables, ne pouvait exister avec les principes qui régissaient les sociétés anciennes, et avec les mœurs au milieu desquelles elles accomplissaient leurs évolutions, principes et mœurs qui se trouvent si énergiquement résumés, quoiqu'avec un peu d'exagération poétique dans ce vers de Plaute:

Lupus est homo homini, non homo, quem, qualis sit, non novit,
Tout homme est une bête fauve pour l'homme qui ne le connaît pas.

Et ce que dit Plaute n'était point particulier à la société romaine; c'était un sentiment universel dans toutes les sociétés antiques et quel que fut leur degré de civilisation. Pour toutes, l'indigent était un ennemi intérieur, comme l'étranger était un ennemi extérieur.

A l'appui de ces considérations, M. le D^r Briau analyse le serment professionnel du plus illustre médecin de l'antiquité, Hippocrate. Tout ce que le

sentiment le plus délicat de l'honneur, de l'équité, de la probité et de la générosité peut suggérer de noble et d'exquis dans l'âme humaine, y est imposé au médecin par l'engagement le plus solennel, au nom de ce qu'il a de plus sacré. Et cependant on n'y trouve pas un mot qui se rapporte à la médecine gratuite en faveur des indigents! On est confondu d'étonnement et de tristesse en constatant une omission aussi pénible, dans un document authentique qu'on a le droit de considérer comme le code moral de la profession médicale dans l'antiquité. Rien ne prouve mieux que ce fait, combien les hommes, même les plus éclairés et les meilleurs, même dans la société la plus avancée en civilisation et la plus douce de mœurs, étaient encore éloignés des sentiments, je ne dis pas de la charité, mais de la philanthropie la plus élémentaire.

Il est impossible de ne pas conclure, après cela, que la fraternité humaine et surtout la charité étaient des vertus inconnues aux sociétés anciennes et absentes de l'humanité avant le christianisme; et ceci explique pourquoi il n'y eut absolument rien qui se rapportât de près ou de loin à un établissement en faveur des malades pauvres, et pourquoi aussi l'on trouve si peu de traces d'actes de bienfaisance, même isolés, propres à venir à leur secours.

« Donc, conclut logiquement et excellemment notre auteur, la vraie fraternité et la vraie charité ne sont pas des sentiments humains, mais des choses divines jusqu'auxquelles l'homme ne pouvait pas s'élever par ses propres forces. »

Mais à peine le christianisme a-t-il paru qu'on aperçoit des signes d'adoucissement dans les mœurs. La mise en pratique des maximes de l'Evangile prend de l'extension et les enseignements de l'exemple s'ajoutent à la diffusion des préceptes; l'exercice individuel de la charité ne pouvait rester caché à tous les yeux. Comment en eût-il été autrement avec les progrès d'une doctrine religieuse qui montrait dans les pauvres, les malades, les malheureux, des membres souffrants de J.-C. et particulièrement chers à Dieu.

Les églises furent des refuges pour les pauvres et les voyageurs, et préludèrent ainsi à l'établissement des asiles spécialement destinés à secourir les misères de l'humanité.

Le premier hospice connu fut fondé l'an 380 par une grande dame romaine, du nom de Fabiola. « La première de tous, dit saint Jérôme, elle institua, dans une villa qu'elle possédait dans la banlieue de Rome, un hôpital dans lequel elle rassemblait les malades qu'elle recueillait sur les places publiques, et elle réchauffait les membres de ces misérables, consumés par les maladies et les privations. »

Cet exemple fut fécond, et bientôt les villas des malades (*villae Languentium*) se multiplièrent.

Soignés avec dévouement et avec amour par ces saintes femmes, qui appartenaient souvent aux plus grandes familles de Rome, les indigents et les malades trouvaient, en outre, dans ces établissements, des médecins empressés autour d'eux, et leur donnant tout, soins et remèdes, gratuitement. Qu'on lise cette inscription funéraire si touchante de l'un d'eux: « Ci-gît le médecin Denis... Sa main généreuse rendait la chaleur vitale aux infirmes et donnait tout gratis aux malades qui venaient à lui. »

Que nous voilà loin de l'égoïsme de la société païenne: des patriciennes à genoux aux pieds des pauvres et des infirmes qu'elles soignent de leurs mains pieuses, des médecins qui leur donnent tout gratuitement et dont l'exercice de la charité chrétienne devient le titre de gloire le plus apparent, celui qu'on inscrit sur leur tombeau pour les recommander à la reconnaissance et aux prières de leurs frères.

Honneur à M. le docteur René Briau d'avoir mis son intelligence, son cœur, et une érudition peu commune au service de la démonstration de cette grande vérité.

L'Administrateur-Gérant: A. DALBERA.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO.

Arrivées du 2 au 8 Octobre 1876.

GOLFE JUAN. b. Joseph et Marie, id. c. Salomon, sab. id. b. l'Indus, id. c. Fochon, id.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE.

Octobre	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de tempér. (haut ^r de l'Observ. 65 m au-dessus du niveau de la mer).			TEMPÉRATURE DE L'AIR				TEMPÉRATURE moyenne de la mer	HUMIDITÉ RELATIVE moyenne en centèmes	VENTS	ETAT DE L'ATMOSPHÈRE
	10 h. du matin	4 h. du soir	10 h. du soir	6 h. avant midi	12 h. après midi	4 h. après midi	10 h.				
2	757.1	758.0	759.1	18.5	21.4	19.6	19.9	22.0	0.73	S.-O. faible	beau.
3	759.5	759.8	760.5	18.7	22.8	22.3	19.0	21.4	0.86	presque calme	beau.
4	762.6	762.0	762.5	18.5	21.0	20.4	18.5	20.1	0.78	S. E. très faible	beau.
5	762.8	761.5	762.3	19.0	21.2	20.7	19.6	19.8	0.72	E. très faible	beau.
6	761.6	760.5	761.0	17.5	20.8	20.6	17.5	20.8	0.73	Id.	beau. quelques nuages.
7	761.1	760.6	760.8	17.0	20.5	20.2	18.0	20.5	0.70	S.-E. très faible.	beau.
8	760.0	759.1	757.9	17.2	21.0	20.5	18.7	21.0	0.78	Id.	beau.
DATES				2	3	4	5	6	7	8	
Observations: Maxima				21.5	23.8	21.0	21.2	21.0	20.5	21.0	
Minima				18.2	17.5	16.3	16.5	15.5	15.0	16.0	

(*) Voir les numéros précédents

HORAIRE DE LA MARCHE DES TRAINS A PARTIR DU 22 MAI 1876. — SERVICE D'ÉTÉ.

Ligne de MARSEILLE à MONACO et à GÈNES.

distance kilom.	PRIX DES PLACES			STATIONS	471	473	477	481	479	501	487
	1 ^{re} cl.	2 ^{me} cl.	3 ^{me} cl.		mixt.	mixt.	mixt.	dir.	mixt.	mixt.	mixt.
240	29 55	22 15	16 25	Marseille	mat.	mat.	mat.	soir	soir
173	21 30	16 »	11 70	Toulon	mat.	mat.	6 40	9 50	10 02	3 04
47	5 75	4 30	3 15	Cannes	7 05	9 06	11 29	1 38	3 04	7 20
16	1 95	1 45	1 10	Nice } arrivée	8 04	10 03	12 26	2 30	4 02	8 17
11	1 35	» 95	» 75	Nice } départ	8 16	12 43	2 45	4 36	6 »	8 42
9	1 10	» 80	» 60	Villefranche-sur-Mer	8 30	1 »	2 57	4 47	6 11	8 53
7	» 85	» 65	» 45	Beaulieu	8 37	1 07	4 54	6 18	9 »
2	» 70	» 55	» 35	Eze	8 45	1 19	5 03	6 26	9 09
10	1 20	» 90	» 65	Monaco	9 05	1 40	3 22	5 20	6 43	9 23
19	2 45	1 85	1 30	Monte Carlo	9 10	1 46	3 28	5 26	6 49	9 29
173	19 15	13 55	9 65	Menton	9 35	2 15	3 49	5 50	7 07	9 47
				Vintimille heure de Rome	11 45	4 07	5 58	7 40	soir	soir
				Gènes	6 05	10 20	10 50	8 16

Ligne de GÈNES à MONACO et à MARSEILLE.

distance kilom.	PRIX DES PLACES			STATIONS	478	500	482	486	488	492	494	498
	1 ^{re} cl.	2 ^{me} cl.	3 ^{me} cl.		omp.	mixt.	mixt.	mixt.	dir.	mixt.	mixt.	mixt.
173	19 15	13 55	9 65	Gènes, h. de Rome, dép.	mat.	7 05	1 05	4 15	4 15
19	2 45	1 85	1 30	Vintimille, h. de Paris	7 »	mat.	12 15	soir	7 05	10 20	10 20
10	1 20	» 90	» 65	Menton	7 25	11 04	12 40	4 20	7 30	10 44	10 44
2	» 70	» 55	» 35	Monte Carlo	7 48	11 24	12 58	4 41	7 50	11 06	11 06
7	» 85	» 65	» 45	Monaco	8 »	11 31	1 04	4 48	7 58	11 14	11 14
9	1 10	» 80	» 60	Eze	8 13	11 44	1 18	5 04	8 11
11	1 35	» 95	» 75	Beaulieu	8 21	11 52	5 12	8 19
16	1 95	1 45	1 10	Villefranche-sur-Mer	8 29	12 06	1 31	5 20	8 27	11 38	11 38
47	5 75	4 30	3 15	Nice } arrivée	8 42	mat.	12 19	1 44	5 33	8 40	11 51	11 51
173	21 30	16 »	11 70	Nice } départ	6 08	10 04	12 35	2 08	5 55	9 06	9 06
240	29 55	22 15	16 25	Cannes	7 19	11 16	1 48	3 11	6 53	10 02	10 02
				Toulon	12 04	3 44	7 40	7 29
				Marseille	2 22	5 57	9 45	9 05

GOLFE JUAN b. *St-Ange*, français, c. Fornero, sable.
 MENTON b. *l'Unique*, id. c. Corras, sur lest.
 GOLFE EZA b. *St-Michel*, id. c. Isoard, chaux.
 GOLFE JUAN b. *Volonté de Dieu*, français, c. Grisole, sable.
 ID. b. *l'Alexandre*, id. c. Jovenneau, id.
 FINALE tartane. *Conception*, italien, c. Dagnino, m. d.
 MARSEILLE b. *la Perle*, français, c. Casteuil, id.
 GOLFE JUAN b. *Antoinette Victoire*, id. c. Mege, sab.
 ID. b. *l'Assomption*, id. c. Audibert, id.
 GOLFE EZA b. *St-Michel*, id. c. Isoard, chaux.
 GOLFE JUAN b. *Joseph et Marie*, id. c. Salomon, sable.
 ID. b. *l'Indus*, id. c. Fochon, id.
 ID. b. *St-Ange*, id. c. Fornero, id.
 ID. b. *Volonté de Dieu*, id. c. Davin, id.
 Départs du 2 au 8 Octobre 1876.
 GOLFE JUAN b. *l'Indus*, français, c. Fochon, s. l.
 ID. b. *le Var*, id. c. Robini, id.
 ID. b. *St-Ange*, id. c. Fornero, id.
 ID. b. *Joseph et Marie*, id. c. Salomon, id.
 MENTON b. *l'Unique*, id. c. Corras, id.
 GOLFE JUAN b. *la Fortune*, id. c. Moutte, id.
 ID. b. *St-Michel*, id. c. Isoard, id.
 ID. b. *Volonté de Dieu*, id. c. Grisole, id.
 ID. b. *l'Alexandre*, id. c. Jovenneau, id.
 NICE tartane. *Conception*, italien, c. Dagnino, id.
 GOLFE JUAN b. *Antoinette Victoire*, id. c. Mege, id.
 ID. b. *l'Assomption*, id. c. Audibert, id.
 ID. b. *l'Indus*, id. c. Fochon, id.
 ID. b. *Joseph et Marie*, id. c. Salomon, id.

AGENCE DE LOCATION

FÉLIX GINDRE

Expéditionnaire, au Port, à Monaco.

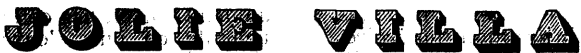
Villas — Appartements meublés ou non meublés
 Ventes et achats d'immeubles et de terrains.

Location & vente de Pianos

S'adresser à l'hôtel de la Condamine
 VENTE DE MUSIQUE

A VENDRE OU A LOUER

près du Casino



Très richement meublée

Vue magnifique dominant le plateau de Monte Carlo,
 S'adresser à la villa, avenue St-Michel.

G^d HOTEL DES BAINS à MONACO

Cet hôtel admirablement situé sur la plage et qui est déjà avantageusement connu pour le confort de ses appartements et de son service, vient de s'adjoindre, comme annexe, l'ancien HÔTEL DU LOUVRE qui lui fait face, dont l'aménagement et l'ameublement ont été complètement renouvelés.

Grande terrasse, restaurant sur la mer. — Salle à manger, café, salon de conversation, où se trouvent plusieurs journaux et publications littéraires. — La pension avec déjeuner, dîner, logement et service compris à des prix modérés.

RESTAURANT DE LA VILLA DES ORANGERS
 TABLE D'HOTE. — PENSION.

Restaurant Barriera à la Condamine.
 TABLE D'HOTE. — PENSION.

HOTEL D'ANGLETERRE Rue du Tribunal, Monaco.
 TABLE D'HOTE. — PENSION.

HOTEL-RESTAURANT DE LA CONDAMINE
 TABLE D'HOTE. — PENSION.

HOTEL DE LA PAIX Rue Basse, Monaco.
 TABLE D'HOTE. — PENSION.

PENSION FRANÇAISE Avenue Florestine.

HOTEL VICTORIA (maison meublée). tenue par Erasme Rey. Boulevard de la Condamine.

Restaurant Strasbourg en face le Casino.
 TABLE D'HOTE. — PENSION.

35 minutes de Nice

MONACO — MONTE CARLO

20 minutes de Menton

La Principauté de Monaco, située sur le versant méridional des Alpes-Maritimes, est complètement abritée des vents du Nord.

L'hiver, sa température, comme celle de Nice et de Cannes, est la même que celle de Paris dans les mois de mai et de juin. L'été, la chaleur y est toujours tempérée par les brises de mer.

La presqu'île de Monaco est posée comme une

corbeille éclatante dans la Méditerranée. On y trouve la végétation des tropiques, la poésie des grands sites et des vastes horizons. La lumière enveloppe ce calme et riant tableau.

Monaco, en un mot, c'est le printemps perpétuel. En regard de l'antique et curieuse ville de Monaco, dominant la baie, est placé Monte Carlo, création récente, merveilleux plateau sur lequel s'élèvent

le splendide Hôtel de Paris, le Casino et ses jardins féériques, qui s'étendent en terrasses jusqu'à la mer, offrant les points de vue les plus pittoresques et des promenades toujours agréables au milieu des palmiers, des caroubiers, des aloès, des cactus, des camélias, des tamarins et de toute la flore d'Afrique.

SAISON D'HIVER.

Monaco occupe la première place parmi les stations hivernales du littoral de la Méditerranée, par sa position climatérique, par les distractions et les plaisirs élégants qu'il offre à ses visiteurs, et qui en font aujourd'hui le rendez-vous du monde aristocratique, le coin recherché de l'Europe voyageuse pendant l'hiver.

Le Casino de Monte Carlo offre aux étrangers les mêmes distractions qu'autrefois les Etablissements des bords du Rhin: théâtre-concerts, fêtes vénitienes, bals splendides, orchestre d'élite, salle de conversation, salle de lecture, salons de jeux vastes, bien aérés. La Roulette s'y joue avec un seul zéro; le minimum est de 5 francs, le maximum de 6,000 francs. Le Trente-et-Quarante ne se joue qu'à l'or; le minimum est de 20 francs, le maximum de 12,000 francs. Tir aux pigeons installé au bas des jardins.

SAISON D'ÉTÉ.

La rade de Monaco, protégée par ses promontoires, est une des plus paisibles de la Méditerranée. Le fond de la plage, ainsi qu'à Trouville, est garni d'un sable fin d'une exquise souplesse.

Grand Hôtel des Bains sur la plage, appartements confortables, pensions pour familles à des prix modérés, cabinets élégants et bien aérés, bains d'eau douce, bains de mer chauds.

La seule rade possédant un Casino qui offre à ses hôtes, pendant l'été, les mêmes distractions et les mêmes agréments que les établissements des bords du Rhin. Salles de jeux en permanence, concerts l'après-midi et le soir, cafés somptueux, billards, etc.

A Monte Carlo, à la Condamine, aux Moulins, villas et maisons particulières pour tous les goûts et à tous les prix.